

Requête à la Commission foncière agricole

concernant la procédure d'autorisation de partage matériel d'une entreprise agricole et d'acquisition d'une entreprise ou d'un immeuble agricole.

(Art. 60 et ss. LF du 4 octobre 1991 sur le droit foncier rural (LDFR), modifiée le 26 juin 1998;

Cette formule doit être adressée à

Commission foncière agricole, Service de l'agriculture, Route de l'Aurore 1, 2053 Cernier

Vendeur

Nom : Prénom :

Profession : Année de naissance :

Domicile :

Mandataire :

1. Immeuble(s) agricole(s) appartenant au vendeur avant la vente ou la soustraction envisagée :

Surface totale en m ²	Surface par nature en m ²						
	Bâtiment place-jardin, verger	Pré - champ	Pâturage	Pâturage boisé	Bois	Vigne	Autre

Commune(s) de situation et No de la ou des parcelles (à la demande de la Commission foncière agricole, les extraits de cadastres devront être présentés) :

2. Immeuble(s) dont la vente ou la soustraction est envisagée :

Surface totale en m ²	Surface par nature en m ²						
	Bâtiment place-jardin, verger	Pré - champ	Pâturage	Pâturage boisé	Bois	Vigne	Autre

Commune(s) de situation et No(s) de la (des) parcelle(s) :

3. Mention AF :

4. Prix de vente total :

5. Motif(s) invoqué(s) par le vendeur en cas de partage matériel (art. 58 à 60, LDFR) :

Acheteur

Nom : Prénom :

Profession : Année de naissance :

Domicile :

Formation professionnelle agricole :
(joindre certificat)

- 6. **l'acheteur a-t-il l'intention d'exploiter personnellement** (si non, quelle exception des articles 64 et 65 LDFR est-elle invoquée ?) :

- 7. **l'acheteur exploite-t-il déjà, en qualité de fermier, les immeubles cités ci-dessus ?**

- 8. **distance de l'immeuble à acquérir par rapport au centre d'exploitation de l'entreprise** (art. 63 lettre d) :

- 9. **nom, prénom et adresse des personnes pouvant interjeter recours au sens de l'article 83 LDFR** (sur feuille annexe si nécessaire) :

Lieu et date :

Signature des parties ou de leur mandataire :

.....

.....